

SciencesPo

ENQUÊTE JEUNES DIPLOMÉS PROMOTION 2015



ENQUÊTE JEUNES DIPLÔMÉS 2016 PROMOTION 2015

RÉSUMÉ

Un an après la fin de leurs études, en Juin 2015, les diplômés des masters de Sciences Po sont plus nombreux que ceux de la promotion 2014 à avoir intégré le marché du travail. Ils ont également trouvé leur premier emploi plus rapidement. Le taux d'insertion global représente 95,7 %, ce qui signifie que, un an après leur sortie de Sciences Po, plus de 9 diplômés sur dix ayant décidé d'entrer dans la vie active ont déjà travaillé.

76 % des diplômés ayant répondu à l'enquête ont décidé d'entrer dans la vie professionnelle (75 % en 2015)

Parmi les diplômés ayant décidé d'entrer dans la vie active :

- **91 % sont en activité (88,8 % en 2015)**
- **88 % ont trouvé leur premier emploi moins de six mois après la sortie de Sciences Po (87 % en 2015)**
- **71 % travaillent dans le secteur privé (73 % en 2015)**
- **35 % travaillent hors de France (38 % en 2015)**

La rémunération brute annuelle moyenne s'élève à 37 K€

L'édition 2016 de l'enquête d'insertion professionnelle des jeunes diplômés de Sciences Po, qui porte sur la situation des diplômés de la promotion 2015 un an après l'obtention de leur diplôme, a été réalisée sous la supervision scientifique d'Anne Boring (OFCE-PRESAGE) et de Roberto Galbiati (CNRS).

Elle a permis de recueillir des informations de 1 447 diplômés sur 1944, soit un taux de réponse de 74 %.

Un taux d'activité et des délais d'accès à l'emploi qui se réduisent

76 % des diplômés détenteurs d'un master de Sciences Po choisissent d'entrer dans la vie active (75 % en 2015, 77 % en 2014, 78 % en 2013).

Parmi ces étudiants ayant décidé d'entrer dans la vie professionnelle, 91 % sont en activité (88,8 % en 2015, 85,5 % en 2014 et 86,7 % en 2013). 8,8 % sont à la recherche d'un emploi (11,2 % en 2015). Il faut noter que 53,6 % des répondants se déclarant à la recherche d'emploi ont déjà occupé un premier emploi depuis leur sortie de Sciences Po, ce qui porte le taux d'insertion à 95,7 %.

Les délais d'accès à l'emploi se sont réduits par rapport à l'année précédente : 88,4 % des diplômés ont trouvé un emploi en moins de 6 mois contre 87 % en 2015.

74 % des diplômés occupent un emploi stable ce qui est en augmentation par rapport à l'année dernière (66 % en 2015). La part des contrats de droit public augmente. Celle des Contrats à Durée Déterminée diminue.

Maintien du niveau des rémunérations

Sur une base de 767 répondants, la rémunération brute annuelle moyenne atteint 36 560€. Elle peut être comparée à celle mesurée par la Conférence des Grandes Écoles (CGE) en 2016 sur la promotion 2015, qui est de 34 681€.

Des emplois toujours très variés

Dans l'ensemble, la répartition des emplois par secteurs d'activité évolue peu. 71 % des diplômés en emploi travaillent dans le secteur privé (contre 73 % en 2015 et 69 % en 2014) ; 8 % dans une organisation internationale ou au sein des institutions européennes (contre 7,6 % en 2015 et 7,5 % en 2014) et 21 % dans le secteur public (18,4 % en 2015 et 23 % en 2014).

En lien avec la diversité des formations proposées par les 7 Écoles de niveau master, les fonctions exercées restent variées au sein des secteurs tels que l'Audit/Conseil, l'Administration publique, la Banque/Finance/Assurance, Industrie/Énergie/Transport, le Marketing/Communication, les ONG/Associations, les Organisations internationales, Édition/Journalisme, l'Éducation/Recherche, Aménagement/Urbanisme, Commerce/Distribution, Culture/Cinéma, Juridique ...

Plus d'un tiers des emplois hors de France

35 % des répondants déclarent travailler hors de France, soit un taux élevé en comparaison avec celui de l'enquête de la Conférence des Grandes Ecoles (16,6 % de l'ensemble).

L'ACCES A L'EMPLOI

Au moment de l'enquête, **76%** des répondants ont décidé d'entrer dans la vie professionnelle contre 75% en 2015 et 77% en 2014.

Tableau 1 : Les diplômés 1 an après l'obtention du master

	Enquête 2016 sur la promotion 2015	Enquête 2015 sur la promotion 2014	Enquête 2014 sur la promotion 2013
Diplômés ayant décidé d'entrer dans la vie professionnelle	76 %	75 %	77 %
Diplômés en poursuite d'études universitaires	21 %	22 %	21 %
Diplômés préparant un concours par eux-mêmes et en année sabbatique	3 %	3 %	2 %
Total	100 %	100 %	100 %

POURSUITE D'ETUDES

Parmi les 21 % des répondants qui ont décidé de poursuivre leurs études :

- 7 % poursuivent en doctorat, à Sciences Po
- 33 % suivent un cycle de préparation aux concours, à Sciences Po
- 2 % suivent un autre programme, à Sciences Po
- 58 % poursuivent leurs études dans un autre établissement

TAUX D'INSERTION PROFESSIONNELLE DES DIPLOMES DE SCIENCES PO

91 % des diplômés ayant décidé d'entrer dans la vie professionnelle se déclarent en stage ou en emploi contre 88,8 % en 2015.

Parmi les répondants se déclarant en recherche d'emploi, 53,6 % ont déjà occupé un premier emploi depuis leur sortie de Sciences Po ce qui porte le **taux d'insertion à 95,7 %**.

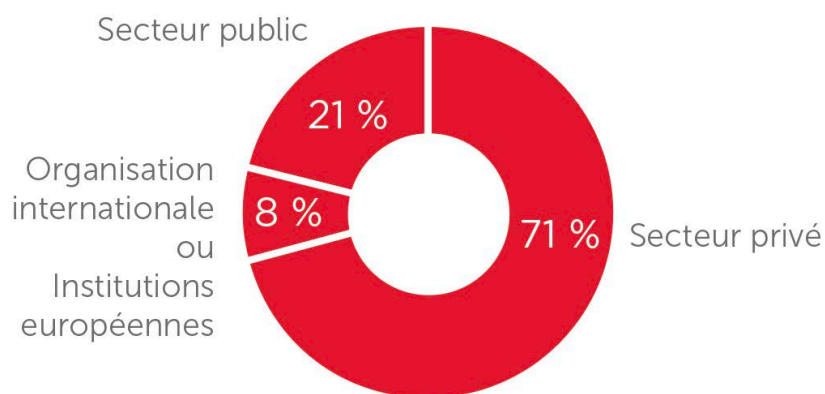
Les délais d'accès au premier emploi diminuent. **88 %** des diplômés en poste ont trouvé leur premier emploi **moins de 6 mois après l'obtention du diplôme** (87,4 % en 2015 et 81 % en 2014) et **39 % avant leur sortie de Sciences Po**.

Tableau 2 : Délais d'accès à l'emploi

	Enquête 2016 sur la promotion 2015	Enquête 2015 sur la promotion 2014	Enquête 2014 sur la promotion 2013
Avant le diplôme	39 %	40 %	37 %
Moins de 3 mois après le diplôme	30 %	29 %	27 %
Entre 4 et 6 mois après le diplôme	19 %	18 %	17 %
Entre 7 et 9 mois après le diplôme	12 %	8 %	11 %
Plus de 10 mois après le diplôme		5 %	8 %
Total	100 %	100 %	100 %

DES EMPLOIS VARIES CORRESPONDANT AUX SPECIALITES DES PROGRAMMES DE MASTER

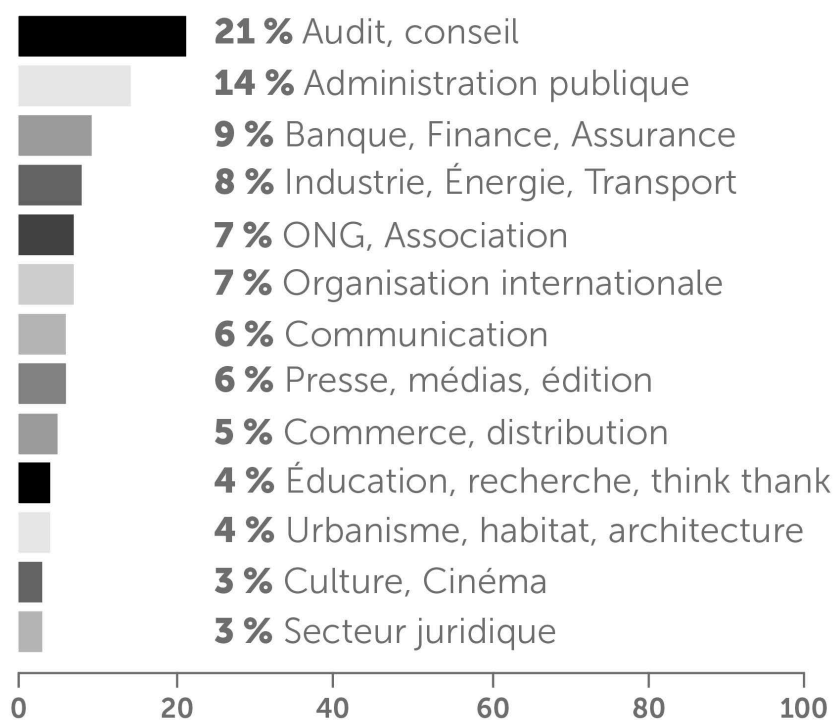
- **71 %** des diplômés en emploi travaillent dans le secteur privé (73 % en 2015 et 69 % en 2014)
- **8 %** travaillent dans une organisation internationale ou au sein des institutions européennes (7,6 % en 2016 et 7,5 % en 2014)
- **21 %** travaillent dans le secteur public (18,4 % en 2015 et 28 % en 2013)



La répartition des emplois reflète la variété des programmes proposés à Sciences Po avec une part prépondérante dans le secteur privé, relativement importante dans l'administration et le secteur public, dans les ONG et les associations, les organisations internationales, la culture, les médias et l'édition.

Tableau 3 : Répartition des emplois par secteur d'activité

PROMOTION 2015



Pour en savoir plus, consulter la page des débouchés des masters sur le site de Sciences Po :

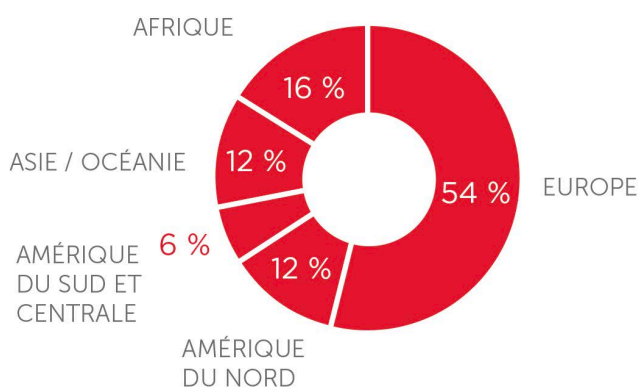
<http://www.sciencespo.fr/formations/%C3%A9coles-masters>

REPARTITION DES EMPLOIS PAR ZONE GEOGRAPHIQUE

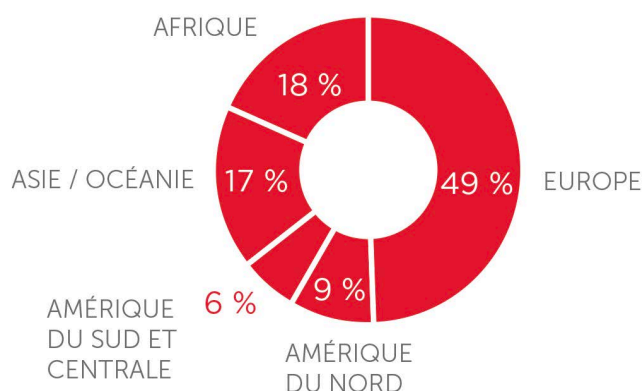
35 % des répondants déclarent travailler hors de France.

Tableau 4 : répartition des emplois par zone géographique (Hors France)

Enquête 2016 - promotion 2015



Enquête 2015 - promotion 2014

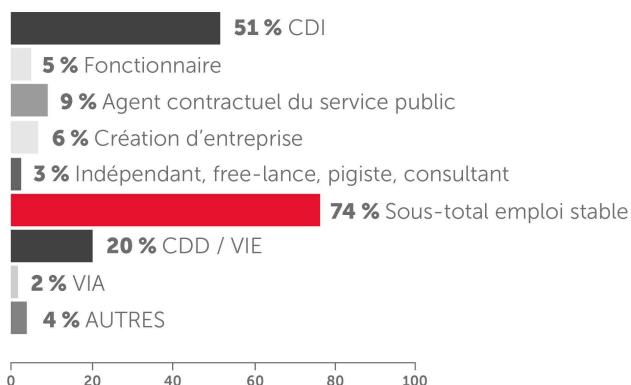


QUALITE DES EMPLOIS OCCUPES

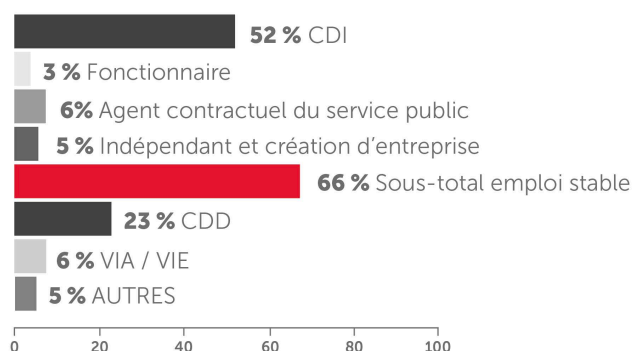
74 % des diplômés occupent un emploi stable. La part des contrats de droit publics augmente. Celle des Contrats à Durée Déterminée diminue.

Tableau 5 : Nature des contrats

PROMOTION 2015



PROMOTION 2014



REMUNERATIONS

La rémunération brute annuelle moyenne (primes comprises) atteint **36 560 €**, en légère baisse mais pas significative par rapport à l'année 2015 (37,2 K€).

La rémunération moyenne est plus élevée à l'étranger qu'en France.

Tableau 6 : Rémunération moyenne France / Étranger



RÉMUNÉRATION BRUTE
ANNUELLE MOYENNE
2016 > 36 560 €

EN FRANCE



RÉMUNÉRATION BRUTE
ANNUELLE MOYENNE
2016 > 36 230 €

À L'ÉTRANGER



RÉMUNÉRATION BRUTE
ANNUELLE MOYENNE
2016 > 37 190 €

